

=====

Présidence: M. Bernard Guex, Président

Séance ouverte à 21 00 h.

A l'ouverture de l'assemblée, notre président central donne lecture de l'ordre du jour:

- 1- Lecture du procès-verbal de l'assemblée du 4 mai 1961.
- 2- Camp de ski 1962.
- 3- Journée intellectuelle.
- 4- Fête cantonale (cahier des charges)
- 5- Divers
- 6- Propositions individuelles.

1) Lecture du procès-verbal de la séance du 4.5.61.

Aucune objection n'est formulée de la part de l'assemblée présente, celui-ci est accepté.

2) Camp de ski 1962.

Il y a de cela 2 ou 3 ans, la Fédération abandonnait la Cabane militaire de Bretaye pour confier l'organisation de son camp de ski à la société de Jeunesse de Gryon. Les jeunes de Gryon secondés par la société de développement de la station mirent tout en oeuvre pour rendre agréable et sympathique ce court séjour chez-eux. Financièrement, l'essai ne fut pas concluant pour la FVJC; le cours de Gryon revient plus cher que ceux organisés précédemment à Bretaye. L'assemblée présente décide, en votation à main-levée, de réorganiser le camp à Bretaye; la date retenue: les 3 et 4 février 1962.

Commission chargée de l'organisation du camp:

Président: M. B. Guex

MM J.P. Giroud, et les délégués de la Sté. de Jeunesse de Glion.

3) Journée Intellectuelle.

Le peu de spectateurs que les soirées du dimanche soir déplacent, obligent les organisateurs de ces joutes théâtrales de tenter un essai de présenter le concours théâtral individuel et de section le samedi soir. Par contre, les concours de questions et de rédaction sont maintenus pour le dimanche après-midi.

Organisation et date:

Société de Jeunesse de Cuarnens
les 13 et 14 janvier 1962.

Jury pour le théâtre:

Il a été retenu les personnes suivantes, qui seront prochainement invitées par écrit:

Président: M. Apothéloz
Mlle. L. Vaney
MM. Fatio, Debétaz, Mathys, Vaney et Pasche.

Jury désigné aux concours de questions et rédaction:

Président: M. Mathys
MM. Gringet, Bécholey et évent, M. Pasche.

Horaire: Début du concours théâtral, samedi soir 20 00 h.
Concours de questions et rédaction, dimanche dès 14 00 h.

Comme l'an passé, le concours de rédaction sera maintenu; les questions traiteront à nouveau les différents sujets: géographie, civisme, histoire, économie, agriculture et sport.

4) Fête cantonale (cahier des charges)

Les sociétés fevendicatrices de cette grande joute fédérée, qui se déroulera en 1963, auront la possibilité de consulter un cahier des charges. Pour ce faire, une commission élue par l'assemblée présente est chargée d'élaborer ce document.

Commission: Président: M. B. Guex

MM. Ed. Martin, R. Pittet, A. George,
E. Dupuis, U. Girard, Ch. Martin, R. Bécholey,
A. Aubert, G. Amaudruz, ~~xx~~ Fr. Vuffray, M. Mathys,
G. Vaney, L. Favre.

Une première rencontre de cette commission est prévue pour le vendredi 3 nov. à 20 h. chez M. M.Mathys au Mont.

Ce cahier sera prêt à fin janvier 62.

5) Divers.

Lors du Giron du Nord à Arnex, le bureau du CC. sur demande de la Sté. de Jeunesse de Savigny et après examen du cas, déclassait la Sté. de Jeunesse de St.Cierges au classement général des sections, un athlète de cette dernière résidant hors du village et du rayon de 3 km toléré, participait aux concours de sections.

Dans sa lettre du 22 juin dernier, la Sté de St.Cierges rejette la décision prise par le bureau et demande à l'assemblée du CC. de revoir son cas. Afin de ne pas créer un précédent et de s'en tenir au règlement des concours de gymnastique - athlétisme, le comité central approuve et maintient la décision prise par le bureau lors de ce giron. Réponse écrite sera faite à la Sté. de Jeunesse de St.Cierges.

Divers (suite)

La Société de Vufflens-le-Château demande à remettre en compétition le challenge cat. B. moyennant une nouvelle formule d'attribution qui sera proposée aux prochaines assemblées de giron, et rapportée à l'assemblée générale de janvier pour modification des statuts.

Deux malencontreuses erreurs, l'une de calcul, l'autre d'interprétation de prénom, se sont glissées dans le classement général des sections au tir à Colombier, désavantageant la Sté. de Gollion. Après révision des calculs et des identités des participants par le Président M. Aubert, il en résulte que la sté. de Jeunesse de Gollion prend la 1^{ère}. place et gagne le challenge, détrônant la sté. de Jeunesse d'Arnex s/Orbe.

6- Propositions individuelles.

Le Président central rappelle aux sociétés fédérées que toutes les propositions formulées par les sections devant l'assemblée générale de janvier, devront parvenir au Président central avant le 31.12.61.

M. Brunner demande à ce que les participants à la course de cross soient mieux récompensés, car la participation à cette épreuve ~~xxx~~ est en augmentation.

Dans l'immédiat, aucune récompense~~s~~ supplémentaire n'est prévue, du fait que cette année, il a été introduit, dans cette épreuve, une cat. junior, doublant, ainsi, le nombre des couronnes et palmes. Les sociétés organisatrices de giron ont la liberté de doter, en plus des couronnes et palmes, de prix souvenir ces épreuves (cendriers, gobelets etc.)

La séance est levée à 23 00 h.

le secrétaire central.